

Le Pays dde Neuchâtel

Autor(en): **Grellet, Marc V.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **18 (1923)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais c'est surtout le XVIII^e siècle qui a dessiné la physionomie de la petite capitale; elle en porte l'empreinte indélébile comme un visage porte son âme. Les ravages d'un modernisme incapable de comprendre que ce visage doit être étudié avec amour et cette âme écoutée avec respect, n'ont pas encore trop attaqué la vieille ville. Le seul regret qu'on puisse exprimer, c'est que les quartiers neufs se soient si peu inspirés des anciens dont les leçons eussent été utiles et belles. Il y a, au Nord de la gare et à l'Est de la ville, des quartiers de la plus effarante banalité qui auraient été édifiés dans un tout autre esprit si les architectes de 1850 avaient eu une compréhension moins superficielle du passé et un amour quelque peu clairvoyant du site dans lequel ils étaient appelés à œuvrer. Ils n'ont trop souvent vu que le terrain à bâtir et trop peu la terre d'où un caractère, une esthétique, un peuple, une race sont sortis. Puissent les idées de la *Ligue pour la Conservation de la Suisse pittoresque* (Heimatschutz) — nous garder à l'avenir de pareilles erreurs!

L e P a y s d e N e u c h â t e l

Par Marc V. Grellet.

Il serait bien malaisé de définir le paysage neuchâtelois en quelques lignes, car ce paysage est infiniment divers. En réalité il y a plusieurs paysages neuchâtelois: celui du Vignoble, celui des Vallées et celui des Montagnes. Autant de régions, autant d'aspects bien distincts, chacune de ces régions ayant son caractère propre et les habitations adaptées à ses moeurs et dont l'architecture est commandée par ses besoins.

Dans le Vignoble, la maison est en rapport direct avec la vigne; larges portes de celliers et de pressoirs, balcons où grimpe la treille, auvents hospitaliers à la causerie. Essentiellement conservateurs, les villages du Vignoble ont encore aujourd'hui une physionomie peu différente de ce qu'elle fut il y a cent ans. Cressier (fig. 15), Cornaux, St. Blaise, Hauterive (fig. 11), à l'est, Auvernier (fig. 13), Cortaillod, Bevaix à l'ouest, sans présenter, en leurs constructions frustes, des merveilles ou même des curiosités archéologiques, offrent au promeneur tout l'imprévu d'un pittoresque que le modernisme a peu entamé.

Témoins de plus hauts faits, ayant une histoire moins anonyme en leur qualité de bourgeoisies éperonnées de franchises et partant plus de personnalité, les deux Bourgs que le comte Louis fortifia à l'est et à l'ouest de sa comté, Le Landeron (fig. 12) et Boudry (fig. 17) sont des sites auxquels il importe de conserver intacte leur fière silhouette de bastions avancés et qui

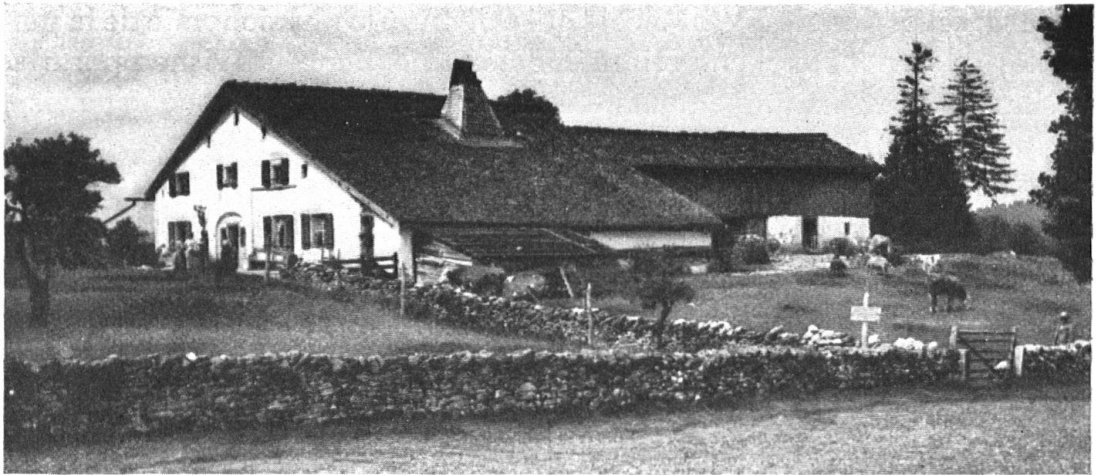


Fig. 19. Maison neuchâteloise à la Joux. Type classique de la maison neuchâteloise des montagnes. C'est ce que le canton de Neuchâtel a de plus indigène en fait d'architecture. — Abb. 19. Neuenburger Haus in Joux. Treffliches Beispiel des bodenständigen Neuenburger Berghauses.

sont remarquables par l'ensemble plus que par le détail. A Boudry, minuscule Fribourg, le pittoresque jaillit de la conformation du terrain qui, à son tour a ordonné le groupement des maisons et commandé leur architecture; comme un couvercle à sa boîte, le paysage et l'architecture sont à l'exacte mesure l'un de l'autre, d'où double poésie. On n'a pas toujours su adapter les constructions nouvelles au caractère du lieu; plus d'une tache les dépare — au Landeron une laide chapelle protestante, à Boudry un collège banal. — Mais que de découvertes charmantes dans les villages du Vignoble, que de coins désuets et imprégnés d'un passé émouvant, comme les vieilles manufactures



Fig. 20. Ferme à Dombresson. On retrouve ici le type de la «ferme neuchâteloise» au toit largement ouvert et qui maintient la note pittoresque dans une vallée que gagne l'industrie. — Abb. 20. Bauernhaus in Dombresson. Typus des Neuenburger Bauernhauses, ausladendes Dach mit breiten Oeffnungen. Ein malerischer Moment in Gegenden, die schon der Industrie ausgeliefert sind.

des Iles, de Boudry (fig. 18) et d'ailleurs qui connurent l'ère prospère des indiennes et ne se crurent pas obligées d'offenser le paysage pour «gagner de l'argent» et dans cette Béroche restée si agrestement patriarcale!

C'est une vieille bourgeoisie aussi, que le bourg de Valangin, clef du Val-de-Ruz (fig. 16) qui eut ses seigneurs dont le châ-

teau est un des plus fiers de la région. Un beau passé dort encore dans l'enclos de ces murs. Par de là Valangin s'ouvre le champêtre Val-de-Ruz, vert et frais plateau qui s'étend sous le sourcil soucieux de ses sapins et où sont piqués de nombreux villages terriblement modernisés, luttant de terrain contre la vie rustique qui y a encore de nombreux témoins pittoresques et savoureux (fig. 20).

L'industrie a aussi modernisé le Val-de-Travers, mais moins en intruse qu'au Val-de-Ruz parce qu'ici elle est implantée depuis plus longtemps et qu'elle se vêt aujourd'hui à nos yeux d'un manteau déjà historique.

L'habitation bourgeoise dans les gros villages (fig. 14) est cossue sans faste, d'une aisance naturelle et bonhomme parce que le confort y a droit de cité par tradition, comme l'hospitalité; les maisons n'y sont pas dépourvues d'une certaine fantaisie qui sied à des gens que leurs affaires d'horlogerie ont appelé au delà des mers et qui ont su regarder.

Les mêmes types de maisons se trouvent dans les grands villages industriels de la Montagne, qui s'étalent brutalement sans souci d'harmonie jusqu'en pleins pâturages. Ceux-ci abondent en exemples de la ferme neuchâteloise (fig. 19), maison basse au toit largement ouvert en circonflexe et qui est ce que le pays neuchâtelois a de plus typique et de plus indigène à montrer; maison un peu fruste; mais en parfait accord avec son austère paysage de pâtures que les sapins ombrent d'une noire estompe. On retrouve ce modèle dans toutes les montagnes neuchâteloises et il n'est pas près de disparaître, heureusement, encore que les affreux toits en tôle et en ébonit tendent à remplacer la vieille couverture en bardeaux.

Peu de cantons suisses sont si variés sur une si petite superficie que le canton de Neuchâtel et la merveille est que chacune de ses régions ait son individualité propre, bien décidée à durer envers et contre tous les «progrès» rétrogradant vers la barbarie.

Mitteilungen

Die Kunstbeilage III, die diesem Heft beigegeben ist, stiftete uns in dankenswerter Weise der Verlag Frobenius A. G. Zur Reproduktion erhielten wir ein besonders schönes Exemplar der seltenen Neuenburger Ansicht von G. Lory fils aus der Sammlung des Herrn Dr. Georges Lambelet in Basel. — Es sei hier noch erwähnt, dass wir die letzte schöne Kunstbeilage der Opferfreudigkeit der Sektion Zürich verdanken

Le supplément artistique No. III de ce fascicule du Heimatschutz nous a été dédiée par notre maison d'édition Frobenius S.A., qui a reproduit pour notre Bulletin la gravure coloriée. «Vue de la ville de Neuchâtel», dessinée par G. Lory fils et gravée par J. Hurliman, très rare et très bel exemplaire, provenant de la collection de Mr. Georges Lambelet à Bâle. Nous tenons à remercier l'éditeur et Mr. Lambelet. — N'oublions pas de noter que notre dernière annexe artistique «L'ancienne porte de Stadelhofen à Zurich» a été imprimée aux frais de la section de Zurich.

Der Artikel von Frau Julie Heierli über „Schweizerische Trachtenfeste“, wird im nächsten Hefte zu Ende geführt.